



ÉDITO

PAR MICHEL BALDASSINI



Le colloque du 22 juillet a été un succès. La forte mobilisation que nous attendions a été au rendez-vous et nous remercions une fois de plus tous les participants.

Cette participation démontre, si c'était encore nécessaire, le caractère crucial du sujet « dépérissement »... et la capacité de notre filière à s'unir face à l'adversité. Se résigner n'est pas dans nos gènes !

Avec cette rencontre, nous pouvons considérer que nous avons marqué un essai. Il reste maintenant à le transformer. Les constats que nous avons entendus sont nets : l'approche « un problème, une solution » ne fonctionnera pas. Le remplacement de l'arsénite de soude n'est pas pour demain.

Mais les voies d'actions à explorer sont nombreuses. Elles vont nécessiter l'intervention coordonnée de nombreux acteurs. Nous devons maintenant nous appliquer à construire un plan d'actions, sans nous éparpiller. Nous mettrons longtemps, peut-être, mais nous y arriverons ! ■

L'ACTUALITÉ DU PLAN DÉPÉRISSEMENT

Un plan d'actions
prévu pour fin 2015

Après le colloque du 22 juillet, à Paris, où six pistes et voies d'actions ont été proposées par le cabinet prestataire, la filière va devoir valider les priorités et étudier comment coordonner l'action de tous. Objectif : un plan d'actions détaillé pour la fin de l'année.

Comme prévu, la première phase du plan dépérissement s'est achevée avec la restitution des résultats de l'étude lancée par le CNIV et FranceAgriMer, lors d'une rencontre professionnelle à Paris. « C'est la première fois depuis la crise phylloxérique que toute la filière est réunie pour une problématique technique », a souligné un participant. Le cabinet Bipe a présenté l'état des connaissances en matière de dépérissement, ainsi que l'analyse des enjeux et des difficultés de la lutte.

A la suite de ce bilan, une définition a été proposée : « le dépérissement, c'est une **baisse pluriannuelle** subie du rendement du cep et/ou une mort prématurée, **brutale ou progressive**, du fait d'une **multiplicité de facteurs** biologiques, environnementaux et viticoles pouvant affaiblir le cep sur la durée ou enclencher un processus qui s'avère irréversible en l'absence de moyens de lutte ».

DES GROUPES DE TRAVAIL ÉLARGIS

Six pistes d'actions ont été proposées (voir le détail page 2). Il reste désormais à établir comment elles peuvent **se mettre en œuvre**. Ce sera le travail de cet automne. Plusieurs étapes sont encore nécessaires : la première consiste à traduire les propositions en **actions opérationnelles**, en identifiant aussi les moyens et les acteurs qui pourraient être parties prenantes.

Dans un deuxième temps, une recherche de synergie avec des actions existantes sera effectuée, le cas échéant. Enfin, viendra le **temps des choix** : quelles actions retient-on... ou pas ? Pour que cet arbitrage soit le plus pertinent possible, des groupes de travail élargis seront organisés, en associant de façon directe **tous les acteurs concernés** (chercheurs, pépiniéristes...). L'objectif est qu'un **projet rédigé**, avec un calendrier et des acteurs, soit prêt pour la **fin 2015**. ■

Du bilan des connaissances aux pistes d'actions

Quels sont les principaux enseignements du bilan des connaissances sur le dépérissement ? Comment le cabinet BIPE a-t-il pu en tirer six pistes et voies d'actions ? Les explications de Marie-Laetitia des Robert, associée du BIPE, docteur en sociologie et expert en prospective.



POUVEZ-VOUS NOUS RÉSUMER LES CONCLUSIONS DU BILAN DES CONNAISSANCES ?

M-L DES ROBERT : Ce bilan est assez dense, soulignons cinq points :

1. Il est pertinent de raisonner les dépérissements comme un problème global : il y a différentes maladies, notamment du bois, il y a des facteurs de fragilisation, le climat, les pratiques viticoles, des contraintes collectives... qui ont des effets semblables. Il faut considérer l'ensemble de ces éléments pour lutter efficacement contre les dépérissements.
2. Le problème est complexe. La connaissance scientifique seule ne le résoudra pas.
3. Les dépérissements sont généralisés : 75 % de la surface viticole française est plantée de cépages sensibles !
4. Le bilan des connaissances scientifiques révèle que le rôle des pathogènes est assez bien connu. On connaît moins les effets de la parcelle ou du sol sur les dépérissements, et encore moins l'impact du climat, de la physiologie de la plante greffée ou les effets induits par les normes.
5. Les connaissances sont plus développées sur ce qui joue négativement sur le rendement, plutôt que sur la longévité.

À PARTIR DE CE BILAN, COMMENT AVEZ-VOUS DRESSÉ LA LISTE DES PISTES ET VOIES D' ACTIONS ?

MLDR : Avec de la rigueur, un esprit d'analyse et un peu de créativité ! Nous avons mobilisé une méthode de prospective pour mettre en évidence les liens entre les différents facteurs du système viticole jouant sur le cep de vigne. C'est la méthode de matrice Micmac. Elle a permis de dégager une vision d'ensemble : le rendement et la longévité sont en liaison agronomique et économique forte, et sont prioritairement liés au matériel végétal, aux maladies, aux pratiques culturales et aux stratégies de valorisation, sous contrainte des normes et réglementations. Ce sont donc les éléments-clés pour comprendre et lutter contre les dépérissements.

Nous avons utilisé ce que nous avons appris de la littérature scientifique et technique, des lacunes de connaissance, des entretiens auprès des professionnels dans les régions et des statistiques disponibles pour bien identifier les enjeux dans ces domaines, les points de fragilité de la situation actuelle et surtout imaginer des leviers d'actions. C'est la lecture stratégique.

La dernière étape a été de « mettre en musique » nos propositions, en recherchant une cohérence, avec l'appui du comité technique et du comité de pilotage, et en s'inspirant de ce qui a été fait dans d'autres filières, soit pour se poser les bonnes questions, soit pour identifier des bonnes pratiques.

JUSTEMENT, QU'A APPORTÉ L'ÉTUDE DE CES CAS ?

MLDR : Nous avons analysé trois exemples de dépérissement : l'oranger, le pêcher et le chêne. Au Brésil, la pro-activité collective a payé. Ils ont mis en place une lutte tripartite (arrachage, insecticide, replantation), le tout suivi et orchestré par une instance centrale. Depuis, la production d'oranges est en hausse au Brésil alors que la maladie (le HLB) fait des ravages aux USA. Pour le pêcher aux USA, les chercheurs ont travaillé main dans la main avec les professionnels, et ont pris en compte le côté multi-factoriel du Peach tree short life. Ils ont traduit les connaissances acquises (éviter les tailles d'octobre à janvier ou le travail du sol, amender et drainer, matériel végétal), le temps de mettre au point un porte-greffe résistant. Enfin, devant les crises de dépérissement du chêne en France, un Département de la santé des forêts a été créé en 1989. Il s'appuie sur un observatoire qui a permis de modéliser les crises déplorées. Aujourd'hui, lorsque les seuils sont franchis, un plan de gestion de crise est déclenché afin d'optimiser la production. ■

Si vous souhaitez plus de détails, vous pouvez consulter la présentation du cabinet Bipe le 22 juillet (document powerpoint à télécharger) sur le site du CNIV www.intervin.org, de l'IFV www.vignevin.com et du BIPE www.bipe.fr.



Six pistes et voies d'actions

Un observatoire à maille fine, un matériel végétal en qualité et quantité suffisante, des viticulteurs ayant accès aux bonnes pratiques, des sujets de recherche à approfondir... A l'issue de la première phase du plan dépérissement, six pistes et voies d'actions ont été dégagées. Détails.

① OBSERVER LE VIGNOBLE : UN PRÉ-REQUIS

Gouverner, c'est prévoir. Mais en viticulture, on pourrait adapter l'adage en « observer, c'est se donner la possibilité de prévoir ». La première piste d'actions, issue de la première phase du plan dépérissement, consiste à mettre en place un **observatoire** du vignoble, non spécifiquement ciblé sur le dépérissement, mais **multi-critères**. Avec une antériorité suffisante, ce type de dispositif permet d'être en situation pro-active. A savoir : lorsque l'on repère des phénomènes similaires à ce que l'on a déjà enregistré, il est possible d'anticiper ce qui risque d'arriver. Cet outil peut aussi aider au pilotage de la filière, détecter des signaux faibles...

② UNE MEILLEURE GESTION COLLECTIVE DES RISQUES ET DES CRISES

A l'image d'autres filières (voir ci-contre, l'exemple de la filière forestière pour le dépérissement du chêne), la filière viticole pourrait mettre en place un dispositif de **gestion des crises**. A partir de l'observation d'un seuil d'alerte, un plan d'actions prédéfini en amont serait déclenché.

③ UN APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIEL VÉGÉTAL EN QUANTITÉ ET EN QUALITÉ

Le matériel végétal est le dénominateur commun



LA LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSMENT PASSE OBLIGATOIREMENT PAR UN MATÉRIEL VÉGÉTAL DE QUALITÉ ET EN QUANTITÉ SUFFISANTE.

entre le rendement et la longévité. Si les sélections anciennes étaient pilotées par les questions de maîtrise du rendement, il serait nécessaire aujourd'hui d'**intégrer des critères de longévité**. Par ailleurs, si les vignes dépérissent, la pépinière viticole aussi. En dix ans, un quart des surfaces de vignes-mères ont disparu et un tiers des producteurs de plants. Il est temps que la filière réalise qu'elle ne doit **pas déléguer totalement** la gestion de son amont.

④ LE VITICULTEUR, UN ACTEUR-CLÉ

Cela semble évident : les viticulteurs et les pratiques culturales sont au cœur de la problématique du dépérissement. Comment peuvent-ils intégrer davantage **la longévité** du vignoble dans leur stratégie ? Faut-il, par exemple, se laisser la possibilité de faire **évoluer les cahiers des charges** s'ils sont trop contraignants ? Comment les producteurs peuvent-ils repérer et s'approprier les pratiques culturales favorables à la longévité ? Comment favoriser le recours au conseil viticole, ainsi qu'à la formation continue ?

⑤ LA RECHERCHE, PARTIE PRENANTE DE LA LUTTE

L'inventaire des connaissances l'a montré : il reste des lacunes dans la compréhension des phénomènes de dépérissement. Depuis quelques années, les chercheurs sont conscients de la nécessité d'une **approche globale** (et non par discipline). Mais les savoirs disciplinaires restent fondamentaux. Ainsi, peut-être faudrait-il à nouveau des physiologistes à l'Inra ?

⑥ UNE INSTANCE DE DIALOGUE ENTRE LA PROFESSION ET LA RECHERCHE

Comment la filière décide-t-elle de ses priorités et exprime-t-elle ses besoins auprès des chercheurs ? Quelle forme pourrait prendre ce **lieu d'échanges**, où la filière viticole orienterait la finalité des recherches, et qui pourrait contribuer au transfert des résultats ? ■

UN MANQUE À GAGNER D'UN MILLIARD D'EUROS EN 2014

Que coûtent les dépérissements à la filière ? Le cabinet Bipe a estimé le manque à gagner entre 900 millions et un milliard d'euros en 2014, pour les AOP. Ce chiffre est une estimation globale obtenue à partir des données de rendement. Au début des années 2000, le rendement déclaré atteint peu ou prou le rendement autorisé. Puis, peu à peu, le rendement déclaré diminue sous l'effet des aléas climatiques ou économiques. Mais la tendance se creuse depuis 2008. Cette rupture peut être attribuée aux dépérissements. En 2014, l'écart de rendement atteint 4,6 hl/ha, en moyenne, pour les AOP. Cela correspond à 2,1 à 3,4 Mhl de « manque à produire », soit 900 millions à un milliard d'euros de manque à gagner.



JEAN-MARIE BARILLÈRE,
PRÉSIDENT DU CNIV

Cette étude souligne notre responsabilité en tant que filière: pépiniéristes, viticulteurs, négociants. Le dépérissement n'est pas la faute « des autres ». Nous sommes dans une filière et il ne doit pas y avoir de maillon faible !



JÉRÔME DESPEY, PRÉSIDENT DU CONSEIL SPÉCIALISÉ VINS DE FRANCEAGRI-MER

Le dépérissement est un véritable creux-coeur. Je suis très satisfait que FranceAgriMer et le CNIV unissent leurs forces pour lancer un programme global d'actions. Ce plan va mobiliser des moyens à la hauteur des enjeux. Nous sommes condamnés à réussir.



JEAN-LOUIS SALIES,
PRÉSIDENT D'HONNEUR DU CNIV

Certes, le plan d'actions contre le dépérissement ne doit pas concerner que la recherche. Mais la science ne peut pas se défaire sur les producteurs, en leur expliquant qu'ils doivent mieux tailler la vigne ! La recherche va tout de même devoir faire un effort et mieux prendre en compte nos demandes en envisageant toutes les pistes possibles : culturales, chimiques, génétiques...



CHRISTIAN HUYGHE, DIRECTEUR SCIENTIFIQUE ADJOINT DE L'INRA

Nous n'avons pas trouvé de solutions au dépérissement du vignoble, mais ce n'est pas parce que nous n'avons pas cherché. C'est un problème très complexe, aux causes multiples, qui nécessite du temps pour comprendre. Et nous sommes encore dans ce processus de compréhension. Nous devons sortir de la vision « un problème, une solution », et passer à l'approche systémique.



FLORENCE FONTAINE, UNIVERSITÉ DE CHAMPAGNE-ARDENNES, ANIMATRICE DU PROJET COST SUR LES MALADIES DU BOIS

Le projet Cost a débuté en 2013 et doit durer quatre ans. Il regroupe des chercheurs de 22 pays européens et d'Afrique du Sud. Nous nous rencontrons plusieurs fois par an, pour échanger selon quatre axes (pathogènes responsables, microflore de la vigne saine ou non, interaction vigne/pathogène, stratégies de lutte). Notre objectif à terme est de bâtir un programme européen de recherches. En parallèle, un groupe d'échanges se réunit aussi au niveau mondial.

DAVID AMBLEVERT, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PÉPINIÉRISTES VITICOLES

La FFPV vient de lancer un plan de compétitivité, avec un budget de 15 M€. Aujourd'hui, nous voulons renouveler le parc de vignes-mères de greffons, moderniser nos outils, avec, par exemple, le lancement d'un logiciel de traçabilité à l'automne, sans oublier les aspects environnementaux.



© La revue du vin de France

BERNARD FARGES, PRÉSIDENT DE LA CNAOC ET DU CIVB

Le point concernant l'instance de dialogue entre la recherche et la filière est très important, les enjeux de gouvernance aussi. Si je peux me permettre une proposition, il faudrait ajouter : une instance de dialogue « et de pilotage ».



CATHERINE QUÉRÉ, DÉPUTÉE DE CHARENTE-MARITIME, CO-RAPPORTEUR DU RAPPORT SUR LES MALADIES DU BOIS

La recherche va lentement, mais la maladie va vite. Il faut se dépêcher. C'est pour cela que nous avons voulu rédiger un rapport parlementaire. Le point faible aujourd'hui est le manque de coordination nationale et de financements. Ce rapport nous permettra d'effectuer d'abord un travail législatif, puis un travail sur le financement, par le Casdar.



JEAN-MARIE SERMIER, DÉPUTÉ DU JURA, CO-RAPPORTEUR DU RAPPORT

Parmi nos 25 propositions, nous souhaitons, par exemple, revoir le droit de la propriété, afin qu'il soit possible d'entretenir les parcelles à l'abandon. Par ailleurs, la viticulture contribue fortement au Casdar. Elle doit pouvoir bénéficier d'un juste retour.

